

Surenchères nationalistes

EN MENAÇANT DE boycotter les intérêts américains en général et les asperges californiennes en particulier, les parlementaires libéraux et radicaux auraient donc sauvé les intérêts des banques suisses menacées de graves sanctions. La fermeté aurait payé face aux Yankees qui ne connaissent que le langage de la force. Joli coup politico-économico-médiatique? Certainement pas.

Constatons tout d'abord que les Américains n'ont abandonné aucune de leurs revendications. Les trois grandes banques suisses ont simplement cédé en acceptant le principe d'un accord global pour indemniser les victimes de l'holocauste. Saisies d'une demande d'indemnisation de 20 milliards de dollars, elles ne voulaient pas prendre le risque

d'une longue et incertaine procédure devant les tribunaux américains. Il serait naïf de croire que des parlementaires suisses aient pu faire reculer des avocats new-yorkais rompus à l'exercice de l'intimidation à coups de milliards.

L'intervention parlementaire est une mauvaise opération parce qu'elle laisse croire qu'un petit pays comme la Suisse peut se permettre de jouer à armes égales dans la cour des grands. Mais on le sait bien: il serait suicidaire d'engager une guerre commerciale à coup de sanctions avec un adversaire de la taille des États-Unis. En jouant les matamores, les parlemen-

taires ont alimenté l'idée fausse que la Suisse souveraine est assez forte pour triompher, seule et fière, de toutes les menaces économiques.

L'intervention des parlementaires est aussi un mauvais coup parce qu'elle a identifié intérêts bancaires et intérêts nationaux. La défense des banques a pris l'allure d'une campagne nationale, voire nationaliste. Et le résultat ne s'est pas fait attendre. Pourquoi donner deux fois? Dès le moment où les banques – donc le pays – décident de faire un geste global en faveur des victimes de l'Holocauste, la Fondation de solidarité est remise

en cause. La droite radicale peut donc rivaliser avec l'UDC dans son hostilité à la Fondation proposée par Arnold Koller.

Et pourtant, les vertus de la Fon-

dation sont nombreuses. Techniquement, c'est une manière fort habile d'utiliser sans danger inflationniste le produit de la revalorisation de l'or de la Banque nationale. Politiquement, c'est redonner à la Suisse l'image d'une nation solidaire et non d'un pays égoïstement assis sur ses lingots d'or. En comparaison, l'accord global consenti par les banques suisses, même calculé généreusement, ne sera jamais autre chose qu'un rachat des fautes commises pendant la guerre. La Fondation de solidarité, l'une des belles idées politiques de la Suisse d'après-guerre, se dissout dans une médiocre sous-enchère politicienne. AT

*C'est un mauvais
coup d'identifier
intérêts bancaires et
intérêts nationaux*

Pour que la morale s'intéresse

Les associations écologistes et humanitaires ont appris les règles du jeu des sociétés anonymes et usent de ce nouveau pouvoir de pression pour imposer des critères éthiques à l'économie. À Fribourg, un colloque a dressé l'état des lieux.

LA RESPONSABILITÉ DES ACTIONNAIRES dans les sociétés anonymes était le thème de la journée organisée par l'Institut interdisciplinaire d'éthique et des droits de l'homme de l'Université de Fribourg.

Ce colloque s'est tenu à l'Hôpital des Bourgeois, l'entrée duquel franchie on arrive dans une chapelle. Se pencher sur les corps souffrants et replacer les âmes égarées sur un chemin plus rectiligne, ceci dans notre monde tel qu'il est, avec ses règles du jeu, nous place déjà au centre de cette problématique bien ardue, qui s'attache à concilier rentabilité et sécurité des investissements avec des préoccupations aussi peu financières a priori que le développement durable – l'écologie, le respect des droits humains.

«Nous sommes tout à fait convaincus de la qualité irréprochable des produits de notre société, mais nous doutons parfois de l'opportunité de leur commercialisation dans tel ou tel pays. L'exemple des aliments infantiles a largement défrayé la chronique, mais d'autres produits sont périodiquement mis en question, récemment les cubes Maggi en Afrique noire»

Bulletin CANES, 1987

C'est sous le toit que les discours se sont tenus, dans une salle équipée de deux rangées de chaises, splendidement mansardée, aux antiques poutres, aux fenêtres comme des hublots. Décollage – ou plongée – vers le monde mystérieux des sociétés anonymes.

Déficit d'information

Dans le modèle d'une économie de marché qui prétend ne pouvoir fonctionner harmonieusement que si les acteurs sont suffisamment informés, il est paradoxal que l'organisme le plus typique, la société anonyme, se montre si rétif à la transparence, même à l'égard de ses propriétaires: les actionnaires. Pour un actionnaire, par exemple, il n'est pas possible, en Suisse, de connaître l'identité et le poids financier des autres actionnaires.

Ce n'est pas une surprise: la présence de ces actionnaires lors des assemblées générales n'est pas encouragée; les

moyens d'intervention, de proposition, sous forme de résolutions par exemple, sont fortement contrariés. Jacques-André Schneider, docteur en droit, de l'Université de Lausanne, a exposé quelques voies possibles: proposition de l'actionnaire d'une résolution de l'Assemblée générale sollicitant des renseignements ou sollicitant un comportement déterminé du Conseil d'administration. Parmi les limites de ces résolutions figure celle de respecter l'ordre du jour. Pour inscrire véritablement un point à l'ordre du jour, il faut soit détenir 10% du capital-actions, soit des actions pour une valeur d'un million de francs.

Les moyens d'agir des actionnaires

Les méthodes présentées pour influencer sur la forteresse SA sont les suivantes:

- Acheter une action et, au moyen de ce petit ticket d'entrée, inciter l'Assemblée générale à demander des éclaircissements au Conseil d'administration sur sa politique environnementale ou sociale.

- Trouver des méthodes pour regrouper les petits actionnaires et obtenir de ceux-ci la délégation de leur voix avec un mandat pour une politique définie. Une intervenante, Sophie L'Hélias, a réussi en France à regrouper par annonce dans un journal 37% des voix pour l'Assemblée d'Eurotunnel, – et donc à y acquérir un poids déterminant.

C'est aussi en groupe de pression que s'est constitué Canes, Convention d'actionnaires Nestlé, en 1981: «Affirmant notre responsabilité en tant qu'actionnaires, nous souhaitons pou-

La Déclaration de Berne et ABB

JEUUDI 2 AVRIL se tient l'Assemblée générale de ABB. La Déclaration de Berne y prendra part, avec le but de demander un rapport détaillé sur l'impact social et écologique des grands barrages – comme le projet chinois contre lequel la DB a lancé une campagne l'an dernier – et la baisse de l'implication d'ABB dans de tels projets.

aux affaires

voir faire entendre à la direction de Nestlé un point de vue inspiré d'une éthique chrétienne...»

• Faire jouer le marché entre les sociétés cotées en y insérant des critères de développement durable. C'est ce qu'a entrepris Ethos, fondation qui gère la fortune de caisses de pension selon ces critères auparavant extérieurs à ceux du marché. Il faut relever que les sociétés les mieux notées selon le barème «Ethos» sont également celles qui se comportent le mieux financièrement, – et cela remet singulièrement en cause les critères de rentabilité habituels à court terme.

En Suisse les fonds de pension déga- gés par l'institution du deuxième pilier constituent une influence potentielle considérable (leurs investissements re- présentent entre 10 et 15% de la capi- talisation boursière totale), qui n'est pas suffisamment utilisée. Leurs voix sont déléguées aux gérants de fortune qui en usent à leur gré ou n'en usent pas. La plupart votent ou font voter dans le sens du Conseil d'administra- tion. Selon Dominique Biedermann, du fonds Ethos, il faudrait imposer aux caisses de pension de voter et de justi- fier leur position auprès de leurs clients

Le court débat qui a suivi les exposés

a apporté peu d'éléments nouveaux, si ce n'est que le feu nourri de questions et de suggestions a montré les multiples pistes d'action possibles pour in- fluer sur le cours économique du monde, il a signalé aussi les écueils, ju- ridiques entre autres, qui encombrant le chemin, et a finalement mis en évi- dence que la définition de l'éthique est bien sûr un enjeu: les groupes de pres- sion d'extrême droite prétendent eux aussi à une éthique.

Chacun a été aussi renvoyé à sa res- ponsabilité individuelle: par qui et dans quelle optique est géré votre deuxième pilier? *cp*

La bourse ou les entreprises

DANS LE CADRE du colloque sur la responsabilité des actionnaires dans les SA, Paul Dembinski, secrétaire général de l'Observatoire de la Finance à Genève et professeur à l'Université de Fribourg, a présenté une communication originale et stimulante. Nous en donnons non pas un résumé, mais une libre lecture.

La justification scolaire qui est don- née de la bourse est d'attirer l'épargne, même individuelle, et de la mettre à disposition des entreprises cotées. Par des augmentations de capital elles peuvent lever de l'argent frais. De surcroît le marché boursier surveille leurs performances et les éperonne. La bourse serait à la fois un stand de ravitaille- ment et un poste de contrôle du temps de marche. L'image sportive convient: on aime y cultiver les records.

Retour à la réalité

Cette image idyllique ne correspond guère à la réalité.

Tout d'abord seules 215 sociétés suisses sont cotées en bourse. Même si l'on tient compte du marché annexe et des opérations sur titre traitées occasionnellement, on observe que la moitié seulement des 1500 grandes entre- prises (plus de 250 emplois) sont traitées en bourse. Mais la Suisse compte 288000 entreprises, sans tenir compte du secteur agricole. La grande majorité (89%) occupe 1 à 10 per-

sonnes. Deuxièmement, les entreprises cotées en bourse ont les moyens de pratiquer un très large autofinance- ment, ce qui améliore leur valeur bour- sière. En 1997, les entreprises n'ont prélevé par l'intermédiaire de la bourse «que» 15 milliards, c'est dérisoire par rapport à l'argent externe supplémen- taire investi en bourse, soit 264 mil- liards en 1997. L'image du stand de ra- vitaillement des coureurs ne correspond donc pas à la réalité bour- sière.

Captation d'épargne

En 1997, le Swiss Performance Index a augmenté de 47%. Cette plus-value s'explique par l'ampleur du mouve- ment et la forte circulation des actions. Les sommes engagées pour acquérir les titres à leurs nouveaux cours ont été énormes: 264 milliards. Autrement dit, l'argent investi en bourse n'a pas été mis au service des sociétés à la re- cherche de capitaux, il a assuré le fonds de roulement du marché bour- sier.

L'argent a pu venir de l'étranger, mais assurément pour une grande part des fonds des caisses de pensions et de l'épargne individuelle. Mais il n'a pas correspondu à des investissements (machines, équipement, construction) et surtout il n'a pas pu être mis à dis- position des entreprises qui consti- tuent le tissu économique suisse.

Certes l'interlocuteur naturel de ces so- ciétés est le réseau bancaire, mais on connaît ses réticences de chat échaudé en matière de crédit. Pour stimuler l'économie, un réexamen de l'orienta- tion de l'épargne disponible et abon- dante serait justifié: d'une part parce que la plus-value boursière ne peut pas excéder trop fortement et durablement la capacité de profit et d'autofinance- ment des grandes sociétés, d'autre part parce que le lien entre l'épargne et l'in- vestissement réel et productif devrait être étroitement préservé. *ag*

Médias

D EPUIS LE 27 mars, TOP TV diffu- se un programme d'informa- tions météorologiques et touris- tiques. C'est la deuxième chaîne spécialisée suisse. La chaîne de Roger Schawinski se prépare à élar- gir son audience à toute la Suisse alémanique. À quand la satura- tion?

D IE HAUPSTADT, L'HEBDOMADAIRE bernois qui remplace le *Berner Tagwacht* a paru comme c'était prévu. On lui souhaite autant de succès qu'à l'hebdomadaire fri- bourgeois *L'Objectif*, qui a réussi en quelques années à se faire une place sur un marché disputé. *cfp*

Pour ou contre le mariage des

LES BANS SONT PUBLIÉS. Vaud et Genève annoncent leur prochain mariage. Non pas la fusion rêvée par Philippe Pidoux. Plus modestement, les deux cantons envisagent une structure commune pour leurs hôpitaux universitaires et leurs facultés de médecine. Nom de famille: le RHUSO (réseau hospitalo-universitaire de Suisse occidentale). Comme à l'accoutumée, toute personne ayant connaissance de motifs d'empêchement est priée de les faire valoir. À Genève, le référendum a abouti, alors que les Vaudois ont gardé l'arme au pied. C'est donc le corps électoral du bout du lac qui scellera le sort de cette union. Le sujet est complexe. Si tout le monde s'accorde sur la nécessaire collaboration dans ce domaine, les avis divergent quant à la manière. Alors que les partisans de l'union tablent sur une efficacité accrue et l'utilisation plus rationnelle de moyens financiers limités, les adversaires dénoncent le caractère technocratique du projet, dont le fonctionnement serait soustrait au contrôle démocratique. À cela s'ajoute le fait que chacun des acteurs défend ses intérêts propres. Les syndicats pensent statut du personnel et grille salariale alors que les mandarins verrouillent leur pré carré. La santé, on le voit, n'est de loin pas le seul enjeu. Pour ouvrir le débat, DP donne la parole à deux invités genevois: Bernard Matthey, secrétaire syndical du Syndicat interprofessionnel des salariés (SIT) et administrateur des hôpitaux universitaires genevois et Thierry Tanquerel, professeur à la Faculté de droit.

RATIONNELLEMENT, ON NE peut que saluer la volonté de réunir deux hôpitaux universitaires distants de 60 kilomètres; on devrait applaudir à une telle collaboration intercantonale et se réjouir de la suppression de nombreux doublons qui permettra d'atteindre une masse critique suffisante.

Hélas, la population genevoise n'est pas appelée à se prononcer sur un concept général de coordination intercantonale ou une idée généreuse de mise en commun des ressources, mais sur une loi précise, déséquilibrée, incohérente, voire machiavélique.

Déséquilibre

Dans la corbeille de mariage, les Vaudois ne mettent que le Centre universitaire hospitalier vaudois (CHUV). Alors que Genève apporte ses hôpitaux universitaires (HUG), soit la quasi totalité de ses infrastructures publiques de soins.

En 1996, l'État de Genève a subventionné ses hôpitaux à raison de 592,3 millions de francs, soit 58,7% des dépenses; Vaud n'est intervenu qu'à raison de 227,9 millions, soit 29,1% des dépenses. Ainsi chaque Genevois mettrait 1480 francs dans le pot commun, contre 380 francs pour les Vaudois. Mesquinerie diront certains, alors qu'il faut être visionnaire! On peut tout de même se demander où la droite genevoise veut nous mener avec ce projet, elle qui se targue de savoir compter? À l'augmentation du forfait journalier et des primes d'assurance maladie? Au désengagement de l'État de Genève en matière de subventions?

On pourrait attendre d'une telle entreprise qu'elle s'insère dans une politique commune de planification sanitaire. Il n'en est rien. Un projet genevois de planification sanitaire 1998-2001 est ac-

tuellement en consultation; le RHUSO y est présenté, mais pas un mot sur une planification Vaud-Genève. Or, avant de mettre en commun des institutions, c'est-à-dire des lieux de recherche, d'enseignement et de soins, n'aurait-il pas fallu se mettre d'accord sur des objectifs régionaux, quantitatifs et qualitatifs, puis sur les moyens d'y parvenir? Et commencer par définir les besoins des populations genevoise et vaudoise en matière de soins? Puis articuler, selon les lieux, la prise en charge entre les soins à domicile, la médecine ambulatoire, les EMS, les hôpitaux de zone et universitaires?

Machiavélisme?

En l'état, les instances politiques ne sont pas en mesure de proposer une planification régionale. Dès lors, l'ensemble de la politique sanitaire sera défini petit à petit par le conseil d'administration du RHUSO. Et cela dans une situation caractérisée par une lutte intense entre certains fournisseurs de soins. Compte tenu du recul des assurances complémentaires, les cliniques privées et les centres de médecine ambulatoire seront pratiquement obligés, via des contrats de prestations, de s'associer au RHUSO pour garder des patients en nombre suffisant. Une démarche qui ne fera que renforcer une politique hospitalo-centriste et qui consacre la démission du politique au profit des technocrates.

D'abord un plan

Je reste un partisan du regroupement des hôpitaux publics genevois qui a donné naissance à la structure actuelle des HUG. Après quatre ans de mise en œuvre, cette réorganisation est loin d'être terminée; dans certains domaines importants, elle est à peine entamée. Ge-

nève ne dispose pas d'outils opérationnels d'une mise en réseau de ses propres lieux de soins. Accepter aujourd'hui le RHUSO, c'est consacrer la fuite en avant, en imaginant que «l'intendance suivra».

Sans négliger des collaborations ponctuelles (certaines sont d'ailleurs en cours), que les autorités commencent par se mettre à table pour proposer un réel projet de planification sanitaire intercantonale définissant les priorités en matière de politique hospitalière et ambulatoire, de médecine privée et publique, de soins curatifs et de prévention, d'enseignement et de recherche. Ensuite, on pourra s'atteler à la mise en réseau des institutions. ■

Par Bernard Matthey, secrétaire du SIT

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley (*jd*)
Rédaction:
Claude Pahud (*cp*), Géraldine Savary (*gs*)
Ont collaboré à ce numéro:
Eric Baier (*eb*)
André Gavillet (*ag*)
Jacques Guyaz (*ig*)
Jacques Mühlethaler
Charles-F. Pochon (*cfp*)
Albert Tille (*at*)
Le Débat: Bernard Matthey,
Thierry Tanquerel
Composition et maquette:
Françoise Gavillet, Claude Pahud,
Géraldine Savary
Secrétariat: Murielle Gay-Crosier
Administrateur délégué: Luc Thévenoz
Impression:
Imprimerie des Arts et Métiers SA,
Abonnement annuel: 85 francs
Étudiants, apprentis: 60 francs
Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1, case postale 2612
1002 Lausanne
Téléphone: 021/312 69 10
Télécopie: 021/312 80 40
E-mail: domaine.public@span.ch
CCP: 10-15527-9

hôpitaux vaudois et genevois?

LE RHUSO REPRÉSENTE-T-IL un idéal de collaboration intercantonale qui garantirait sans réserve soins de qualité au meilleur coût, contrôle démocratique, conditions de travail optimales pour le personnel et simplification administrative, sans oublier la chaleur humaine et la convivialité? Bien sûr que non. Peut-on notamment reprocher aux responsables politiques qui l'ont conçu d'avoir sous-estimé la nécessité de doter cette nouvelle forme d'organisme intercantonal de mécanismes assurant sa légitimité démocratique au-delà de sa genèse? Certainement. Les défauts du RHUSO justifient-ils pour autant la répulsion qu'il inspire à la gauche rose-rouge-verte genevoise, alors que son homologue vaudoise l'a accueilli sans trop de réticence? On peut sérieusement en douter.

Construire le socialisme dans un seul canton?

Malgré ses lacunes, le concordat signé entre Vaud et Genève a le mérite de rompre avec une routine cantonale impuissante face à l'explosion des coûts de la santé. Sa complexité tient à la volonté de tenir compte des particularités cantonales et notamment des acquis de la fonction publique. La gauche genevoise ne prétend d'ailleurs pas que la situation actuelle serait pleinement satisfaisante. Elle se contente de prédire, sans trop s'efforcer de le démontrer, que le RHUSO va péjorer la qualité des soins et le statut du personnel et d'insister, à juste titre, sur les lacunes démocratiques du projet, en oubliant toutefois que le contrôle parlementaire traditionnel ne constitue plus un instrument adéquat de participation démocratique dans les grands services publics. Le référendum contre le RHUSO doit donc se comprendre dans un contexte politique plus large que celui de l'analyse point par point des qualités et défauts de l'organisme en cause.

Il faut se souvenir ici que le RHUSO est le dernier grand projet du peu regretté gouvernement monocolor genevois et que le référendum a été lancé en pleine effervescence électorale. Ceci peut éclairer, autant que les salaires plus élevés des fonctionnaires genevois, la différence de sensibilité des gauches genevoise et vaudoise dans cette affaire. Mais derrière cette explication plutôt anecdotique se profile l'hypothèse d'une véritable tendance isolationniste au sein de l'Alternative genevoise.

Ses leaders ne cessent de répéter, comme ils l'avaient fait à propos de l'initiative en faveur d'une HES purement genevoise, qu'ils n'ont rien contre la collaboration intercantonale, mais qu'ils veulent qu'elle se réalise «autrement».

Quelles alternatives?

Il n'empêche que pour la deuxième fois en quelques mois, l'Alternative se mobilise contre une tentative de faire passer cette idée de lieu commun rhétorique à une réalité concrète. Le comité référendaire s'est sagement gardé d'arguments anti-vaudois dans la présentation de sa campagne. Il serait cependant naïf de croire que le camp des opposants puisse l'emporter sans que joue la crainte du contribuable de «payer pour les Vaudois».

Cet effet pervers du référendum serait grandement atténué si la nouvelle majorité parlementaire avançait des alternatives constructives à la méthode de collaboration qu'elle combat si vigoureusement. Le moins que l'on puis-

se dire est que l'on reste pour l'instant sur sa faim. On aurait attendu des projets d'organigrammes intercantonaux plus simples, plus transparents et plus démocratiques, des pistes concrètes pour une gestion commune des ressources visant à améliorer le service public, des objectifs clairs en matière de planification hospitalière. Or, les propositions législatives qui ont circulé ces derniers temps n'avaient pour seul but que de rendre plus difficile, voire impossible, d'une manière générale, la conclusion de concordats portant sur la mise en commun de services publics. Fort heureusement, ces projets n'ont rencontré jusqu'ici qu'un accueil assez frais, en particulier chez les socialistes. Mais il reste aux partis de l'Alternative, quel que soit le sort du RHUSO, à démontrer par des propositions positives consistantes qu'ils ne succombent pas à l'illusion que l'on peut construire le socialisme écologique dans un seul canton. ■

Par Thierry Tanquerel, professeur à la Faculté de droit de Genève

SANTÉ

Médecins de famille et HMO

DEPUIS QUELQUES ANNÉES, de nouvelles formules de financement de la santé tendent à se substituer à l'assurance maladie traditionnelle, du moins pour les traitements ambulatoires. Elles sont aujourd'hui regroupées sous le terme emprunté à la langue suisse de «managed care». Le point de la situation.

Les deux formules mises en avant sont celles des HMO et du modèle du médecin de famille. Un HMO est un groupe de médecins financés directement par les assurés ou par une prime versée par une caisse maladie. Les assurés s'engagent à consulter uniquement ce groupe de praticiens qui assume tous les risques financiers et qui fait éventuellement appel à des ressources extérieures, spécialistes, laboratoires ou hôpitaux. Cette formule permet de réduire les coûts pour l'assuré.

Le modèle du médecin de famille est un moyen beaucoup plus simple de parvenir à un abaissement des coûts. En échange d'une réduction de la prime, la caisse oblige l'assuré à

consulter en premier lieu son médecin généraliste, sauf pour les urgences.

Les premiers HMO sont apparus en Suisse vers 1990. Ils ont été créés par des caisses maladie. Le seuil de rentabilité se situait autour de 4000 assurés. Ils sont parvenus à couvrir leurs coûts en 3 à 4 ans. Les premiers systèmes reposant sur le «modèle du médecin de famille» ont surgi en 1994. Le nombre d'assurés adhérant à cette formule est aujourd'hui plus important que celui des participants aux HMO. À la fin de 1997, la part de marché couverte par ces deux formules représentait 6% du total des assurés. Le modèle du médecin de famille a séduit 27000 assurés à la fin 97 alors que 16000 personnes ont adhéré à un HMO.

Si les HMO sont présents en Suisse romande, le modèle du médecin de famille se développe fortement en Suisse alémanique. *lg*

Stephan Hill, «Le managed care en Suisse», *Bulletin* 4/97, Atag Ernst & Young

Médicaments: les pilules du néo-libéralisme

Médecine et publicité: cette alliance contre-nature a surgi aux États-Unis depuis la récente (néo)libéralisation des règles de la Food and Drug Administration. Gare aux dégâts.

LE PALÉO-LIBÉRALISME DU XIX^e siècle interdisait (déjà) à l'État toute activité économique potentiellement lucrative et toute interférence dans les mécanismes des marchés. Il admettait cependant des exceptions qui devaient définir le rôle de l'État: il devait créer les bases de l'activité économique (nationale à l'époque) en assurant la sécurité publique, l'infrastructure des transports, l'instruction et la formation de base, et la santé y compris son rétablissement.

Le néo-libéralisme est nouveau par le fait qu'il ronge systématiquement les exceptions à la toute-puissance du marché sans toutefois oser les révoquer en bloc. Ainsi la protection des marchés nationaux est reléguée dans l'anecdote par l'idéal de la mondialisation. Les transports sont privatisés dans la mesure où il y a possibilité d'en extraire des profits. Le domaine du rétablissement de la santé – pour la part qui n'est pas déjà privée – peut encore être privatisé, ce qui en augmentera infailliblement les coûts et exigera par conséquent une limitation du nombre de ses bénéficiaires, c'est-à-dire un rationnement.

La déferlante publicitaire

Les exceptions du paléo-libéralisme ont permis ce phénomène curieux que l'État le plus libéral du monde, les États-Unis d'Amérique, a créé le système de contrôle étatique des médicaments le plus rigoureux du monde dans les années 1960. Depuis cette époque les gauches européennes ont tenté, dans plusieurs pays, d'introduire des contrôles aussi rigoureux que ceux des États-Unis, sans toutefois y parvenir entièrement.

À partir des années 1980, la vague du néo-libéralisme a déferlé sur les États-Unis. Dans le domaine des médicaments les règles strictes ont progressivement été affaiblies, ce qui se manifeste par

exemple à travers une publicité effrénée. Ainsi la publicité pour des médicaments auprès du grand public n'était autorisée que pour les médicaments vendus sans prescription («O.T.C.») mais elle était strictement interdite pour les médicaments vendus exclusivement sur prescription médicale («ethical drugs»). Ceux-ci ne devaient être propagés qu'auprès du corps médical, ne serait-ce que pour empêcher une pression des consommateurs potentiels de médicaments sur la prescription médicale. En Suisse – en l'absence d'une limitation légale – le même but a été atteint par un «gentlemen's agreement» entre producteurs de médicaments «éthiques» et autorités de contrôle (O.I.C.M.).

Bourses contre médicaments

En août 1997, la fameuse «Food and Drug Administration» américaine a cependant brusquement «néo-libéralisé» les règles: dorénavant tous les médicaments peuvent être vantés auprès de tout le monde, le «grand public», par tous les médias, sous la seule condition que les textes publicitaires contiennent des informations suffisantes sur les indications et les effets secondaires d'un médicament – ou au moins une indication, où le lecteur de la prose publicitaire peut trouver ces informations. Les cadeaux publicitaires – ou les promesses plus ou moins fallacieuses de cadeaux (les «concours») sont à présent admis aussi pour les médicaments soumis à la prescription médicale. Les conséquences ne

se sont pas fait attendre et sont particulièrement frappantes pour les médicaments destinés aux malades mentaux – qui ont peut-être plus de difficultés que d'autres consommateurs à évaluer critiquement les produits des publicitaires.

Ainsi une grande firme américaine (Eli Lilly) invite les schizophrènes à remplacer leur traitement actuel par le nouvel antipsychotique danzapine (Zyprexa^R) et promet à ceux qui le font des bourses pour des études universitaires – tout en sachant naturellement que très rarement ces malades seront en mesure de mener à bonne fin d'une formation universitaire, quels que soient les effets miraculeux de la danzapine – d'ailleurs prescrite à très large échelle.

D'autres producteurs de médicaments antipsychotiques promettent des cadeaux moins substantiels, tels que des matériels psychoéducatifs ou des appels téléphoniques quotidiens pour rappeler la nécessaire prise du médicament ou encore des consultations (gratuites) téléphoniques par leurs experts (en psychiatrie ou en publicité?)

Des observations faites sur différents médicaments psychotropes montrent qu'une publicité «agressive» est bien rentable pour le producteur – tout en étant nécessairement coûteuse pour les malades et leur assurance maladie, parce que le prix du médicament doit évidemment couvrir les dépenses publicitaires.

Georges Peters, professeur honoraire à la Faculté de médecine de l'Université de Lausanne

Dès le 23 avril, *Domaine Public* édite une brochure sur le génie génétique

AU COURS DES cinq dernières années, *Domaine Public* a régulièrement exprimé ses inquiétudes et ses critiques face au génie génétique.

Aujourd'hui, nous publions le recueil de ces textes, enrichis des dernières informations, en vue de la votation sur l'initiative populaire, «pour la protection génétique». Nous y défendons une position d'adhésion critique à la biotechnologie, et au génie génétique en particulier.

Pour les non-abonnés, la brochure sera disponible au secrétariat de *Domaine Public*.

À propos de deux lucioles furtives dans le pays politique romand

Deux essais viennent d'être publiés chez des éditeurs romands. Mais se trouve-t-il encore un public pour de tels ouvrages? On peut en douter, tant l'opinion publique semble préférer l'affrontement à la réflexion.

APRÈS AVOIR LU deux essais politiques, *L'Homme seul*, de Claude Frochoux et *La Suisse en reconstitution* de René Longet, je me demande pourquoi un homme moyen se réveille un beau matin et décide d'alerter ses concitoyens-lecteurs sur ce qu'il convient de penser de toute l'histoire de la civilisation, depuis la Mésopotamie antique jusqu'à Bill Clinton dans le cas de Frochoux, et sur ce qu'on peut entreprendre en Suisse pour ne plus bailler devant le triste spectacle du jeu politique.

Au départ de tous les essais politiques, de *La République* de Platon aux *Essais* de Montaigne, il y a l'identité de l'auteur, confrontée au temps historique. Ce besoin de l'écrivain de laisser une trace, de marquer sa place dans l'écoulement de l'histoire, de la géographie ou de la politique, d'être celui qui, une fois disparu, ne laisse pas que le néant derrière lui.

Entre l'histoire millénaire et le quotidien

Pour poser sa marque dans ce temps que nous vivons, Frochoux a choisi le bilan encyclopédique de tout ce qui se peut rassembler comme connaissances dans les sciences sociales. La mode de ces vastes bilans date un peu, elle remonte même au siècle passé, notamment à ces grands maîtres idéalistes allemands (Dithley, Ranke, Max Weber). Dans cette tradition germanique, Frochoux tente de battre le rappel des héritiers de Sartre qui, dans ses *Cahiers pour une morale*, disait: «S'il y a de la géographie, c'est parce qu'il y a de l'histoire».

Longet, lui, propose de changer le quotidien politique en suggérant de réinvestir la vie associative et civique: «Les retrouvailles entre le politique et le citoyen nécessitent ainsi une reconstruction tant des références que de la façon de les exprimer». Dont acte! Mais n'est-ce pas là une forme d'angélisme alors même que les termes du débat politique sont bloqués? Longet n'en disconvient pas non plus, lui

qui reconnaît et condamne cette fascination de l'opinion publique pour les médias et le pouvoir économique.

Voilà pour l'essentiel du propos. Passons maintenant à l'obstacle

Quelle réception pour les essais?

À l'évidence, la Suisse n'aime pas les intellectuels. Et lorsque deux de ses enfants se lèvent pour donner une «leçon de choses», plutôt axée sur le temps millénaire chez le premier, plutôt branchée sur le temps politico-parlementaire chez le second, n'est-on pas en droit de se demander quel accueil les Suisses vont donner à cette conférence, à cette leçon, à ce commentaire construit pour la réflexion? Ne prennent-ils pas la chose comme une luciole qui passe furtivement à leurs pieds?

Disons-le tout net: personne ne lit plus les essais, même massivement documentés comme celui de Frochoux, ou génialement futés tel le texte de Longet. Pourquoi cette désaffection

pour l'écrit exigeant, pourquoi cette substitution de l'image médiatique ou passionnelle à la réflexion documentée?

Ce n'est pas une question de qualité. Elle est présente chez Frochoux qui s'inspire par exemple du grand géographe allemand Carl Ritter (1799 - 1859), à qui l'on doit l'intéressant constat que le monde se développe d'Est en Ouest. «L'histoire de l'homme occidental va de la Perse à la Californie». La qualité est présente également chez Longet, en particulier dans son analyse de la démocratie suisse à l'épreuve du vent du large, démocratie plutôt rompue aux exercices de politique intérieure qu'à la gestion des affaires du monde.

Dialogue ou combat de gladiateurs?

Non, l'obstacle à la réception de tels textes réside dans le fait que l'opinion publique réclame la présence physique des acteurs-écrivains, leur affrontement dans la réalité, comme elle réclamait à Rome le combat des gladiateurs. On veut le penseur en chair et en os, on ne se satisfait plus de ses seules idées. D'un côté l'essayiste comme Montaigne, qui se retire intentionnellement dans son cabinet de travail pour échapper aux influences vulgaires, et de l'autre l'opinion publique qui demande la présence physique des gens.

Peut-on risquer un parallèle avec l'archaïque opposition dialectique entre la théorie et la pratique, reprise par Brecht dans le domaine littéraire, comme opposition entre l'écrivain bourgeois dans son cabinet de travail et l'écrivain prolétaire plongé dans le monde réel?

En fait, ce dont a besoin l'écrivain, dialectique ou pas peu importe, c'est d'un véritable dialogue. Il interpelle le consensus social et lui demande son avis. Mais l'opinion publique ne répond pas. Il y a blocage et, pour cette raison, l'essai politique reste inopérant.

Note marginale

CLAUDE FROCHAUX EST NÉ EN 1935. La lecture de son roman *Lausanne ou les sept paliers de la folie* (1970) a marqué ceux que l'irréalité fantastique des vraies rues de Lausanne intéressait. Il a publié en 1997 un essai massif de 500 pages, *L'Homme seul* aux éditions de l'Âge d'Homme, qui fait le bilan de ce qu'un intellectuel de gauche romand peut penser du *tuttim* histoire-géographie-religion-philosophie-théâtre-littérature.

René Longet, qui devait être adolescent en 1968, pionnier de la réflexion écologiste, publie lui aussi un essai, plus bref, sur ce qu'il est possible de faire en Suisse pour reconstruire le politique, *La Suisse en Reconstitution*, Éditions Jouvence 1998.

eb

eb

Le Silence des hommes, *Das Schweigen der Männer*

Hors des embarcations disproportionnées qui encombrant les salles de cinéma naviguent pourtant de frêles esquifs. Ainsi vogue Le Silence des hommes, de notre talentueux compatriote Clemens Klopfenstein.

«**A** QUOI BON rentrer en Suisse? Pour regarder la télévision, payer ses impôts, perdre les élections?» Non. Max ne rentrera pas chez lui, malgré les conseils de son copain Polo et la nostalgie éprouvée à l'évocation d'une salade de cervelas. Il repartira sur les routes poussiéreuses de l'Égypte où l'a conduit ce road-movie helvétique.

Le film commence par une excursion à la Gemmi. Max, un comédien employé dans de «petits films suisses» et Polo, un chanteur de «swiss rokrenroll» transpirent sur les chemins caillouteux. La cinquantaine bedonnante mais aussi questionnante, les deux célibataires ne cessent de se disputer, dans un schwitzertütsch rugueux à souhait, sur le pourquoi de la vie ou sur le point de savoir si les Suédoises sont véritablement «belles mais ennuyeuses». Max ne peut se résoudre au «bonheur helvétique bêtifiant», reprochant à Polo de ne jamais «chercher du sens». Alors que Polo continue à fumer des joints à la maison, à se contenter de ses fans adolescents, Max s'évade et traverse l'Italie à pied. Inséparables, ils se retrouveront toutefois pour discuter caisse de pension devant les pyramides, ou ratiociner au bar d'un hôtel en bons spécimens de la gent mâle.

Klopfenstein le pirate

Si le thème de l'évasion d'une contrée submergée par l'ennui n'est pas une exception dans le cinéma suisse, Klopfenstein le traite avec un art consommé du deuxième degré, pratique justement fort difficile dans un pays qui cultive pareillement le sérieux. Il faut dire que le réalisateur s'est exilé depuis longtemps en Italie et revient de temps à autre faire un coup cinématographique dans sa patrie d'origine. Depuis ses premiers courts métrages en 1966, Klopfenstein a tourné dans deux registres différents: le film expérimental et la satire rigolarde. Dans la première catégorie, on trouve *Geschichte der Nacht*, de superbes prises de vue nocturnes dans différentes villes de plusieurs pays, ou *Das Schlesische Tor* qui arrange sur de la musique des images de Berlin, Tokyo et Hong Kong. Quant aux autres réalisa-

tions, dont la dernière, *Das Schweigen der Männer*, a été récompensée d'un premier prix au récent Festival de Soleure, elles sont le résultat des forfaits de la même bande de copains qui piratent la réalité pour leurs films fauchés. Klopfenstein traîne dans ses films son compère Max Rüdlinger depuis *E nachtlang Füürland* (1981), où Rüdlinger est déjà Max, un soixante-huitard désabusé perdu au milieu des manifs des plus jeunes et qui ne cherche qu'à prouver à sa copine qu'il est capable de rompre avec son quotidien morose. À la caméra, Klopfenstein saisit au vol les meilleures improvisations de Max, acteur touchant et talentueux qui n'a pas son pareil pour amorcer un débat existentiel en n'importe quelle circonstance. La petite équipe sait créer à tout moment des scènes dans tous les registres, souvent intégrées dans des morceaux de folklore helvétique: vœux de nouvel an du Conseil fédéral, festival du rock du Gurten, etc.

Désormais «statufié» par le Festival de Soleure et par une rétrospective à la Cinémathèque, le réalisateur saura-t-il garder son sens de la dérision? Parions-le. Même s'il déclarait récemment rêver de faire enfin un film avec un très gros budget, en réponse au réalisateur Markus Imhof qui lui jalousait la liberté laissée par les petites productions. Jacques Mühlethaler

Rétrospective à la Cinémathèque suisse. Encore jusqu'au 7 avril.

Oubliés...

TROUVÉ DANS *SERVIR* (9 janvier 1947), hebdomadaire de gauche, un écho de Berne sur «Les derniers réfugiés». Il y est question de ceux, en particulier originaires de pays de l'est européen «qui ne pourront plus jamais rentrer chez eux». Le correspondant ajoute: «On ne peut pas les soumettre toute leur vie à un statut provisoire leur interdisant tout droit et toute possibilité de travail, et ce ne serait pas digne de nos traditions hospitalières». cfp